Je me réjouis profondément que le Sénat ait adopté, dans la nuit du 30 au 31 octobre, la nouvelle dénomination que j'avais proposée pour notre région Centre, et que plusieurs sénateurs de la région avaient choisi de soutenir eux aussi. Cette dénomination qui avait été inscrite par vote unanime de la commission spéciale du Sénat dans l'article 2 du projet de loi sur les régions a été adoptée lorsque le Sénat a voté l'article 2, puis le projet de loi lui-même.
J'ai dit devant le Sénat, ce 30 octobre au soir, combien cette évolution était essentielle pour notre région. J'ai dit que cela faisait trop longtemps que notre région souffrait d'un défaut d'identité et en subissait le préjudice : *"Trop de nos concitoyens ne situent pas notre région, ne l'identifient pas vraiment"*. J'ai, à nouveau, rappelé les émissions de météo, qui sont les émissions les plus regardées à la télévision, dans lesquelles chaque fois qu'est évoqué *"le centre de la France*", il ne s'agit jamais de la région Centre. J'ai évoqué tous les efforts infructueux, depuis ceux de Maurice Dousset, pour faire évoluer le nom de notre région...
Mais, enfin, les choses avancent...même si l'on aurait pu souhaiter que ce fût plus tôt ! Mais, enfin, l'une des deux assemblées parlementaires de notre pays vient d'adopter clairement la dénomination : "Centre-Val de Loire" !
J'ai précisé en séance au Sénat pourquoi nous gardions le terme "Centre" dans cette dénomination. Cela se justifie par le fait d'assurer la continuité avec l'existant, mais surtout par le fait que notre région ne se limite pas au Val de Loire stricto sensu : le Berry en fait partie - comme le département de l'Eure et Loir. "Centre-Val de Loire" est donc une appellation qui fédère et qui rassemble.
Mais l'entrée dans notre nom de l'expression "Val de Loire" sera un atout considérable. La vallée de la Loire - et ses châteaux - sont connus dans le monde entier. Ils constituent un patrimoine culturel et naturel remarquable. Il faut tirer le meilleur profit de cet atout et préparer autour de l'axe Orléans-Blois-Tours une métropole-nature d'un type nouveau. Le Val de Loire doit être, au cœur de notre région, avec elle et pour elle, un vecteur de développement pour la recherche, la culture, l'université, les nouvelles technologies et l'économie du futur.
Il revient maintenant à l'Assemblée Nationale de statuer - positivement, je l'espère - sur cette nouvelle dénomination qui, si celle-ci reprend le texte du Sénat, entrera en vigueur lors de la promulgation de la loi - c'est à dire dans quelques semaines.

Jean-Pierre Sueur

.

Phoca PDF